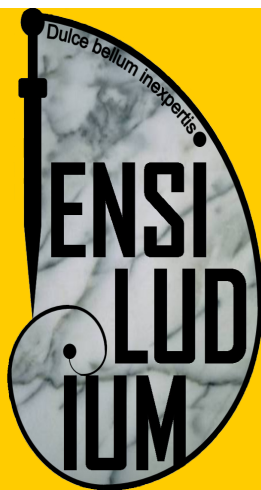


Traité en raccourci sur l'art des armes.



Alexandre Picard Brémond

1781



Le Conservatoire

Escrime : Art de manier une arme blanche.

A partir du XVII^e siècle, naît une véritable École française d'Escrime, riche d'une centaine de traités.

Le Conservatoire a pour vocation de faciliter l'accès aux traités de l'École française d'Escrime, pour en favoriser l'étude, permettre une meilleure connaissance des escrimes héritées du passé et une pratique renouvelée.

Ce fichier est téléchargeable à l'adresse internet ci-dessous. Vous pouvez en faire une utilisation personnelle, sans toutefois le rendre téléchargeable à partir d'un autre site, ou par un autre procédé.

This file can be downloaded at the url beside. You can make a personal use, but don't put this file on an other website or don't let it downloadable elsewhere.

ensiludium.free.fr

Alexandre Picard Brémond est un maître d'armes de l'Académie du Roi.

Le traité de Brémond détaille le déroulement de sa carrière. Brémond a servi comme maître d'armes dans les troupes du prince de Soubise (et non Saubise). Charles de Rohan-Soubise (1715-1787), était maréchal de France et ministre d'État. Il participa notamment à la Guerre de sept ans.

Brémond a été associé à O'Sullivan. Il s'agit probablement de Daniel O'Sullivan (plutôt que son fils ayant exercé à Angers et son petit-fils à Nantes) qui fut maître d'armes à Paris à partir de 1765, lui-même auteur d'un traité, et qui est né en 1710. Cette association entre deux maîtres d'armes est à noter car on en rencontre peu souvent la mention.

Dernier élément biographique, Brémond a servi dans la compagnie des mousquetaires de la Garde du Roi. Comme il est indiqué, cette compagnie a été supprimée en 1774-1775.

Pour le reste, Brémond semble avoir voyagé puisqu'il se place dans un cadre européen. Il écrit à Naples et publie à Turin, fait mention d'un assaut qu'il a donné à Spa, puis il cite les meilleurs tireurs et maître d'armes européens. Ces noms sont d'ailleurs assez connus, soit par leur trace historique soit par l'ouvrage qu'ils ont laissé à la postérité.

Le plus connu est évidemment le chevalier de Saint-Georges, qualifié au XVIII^e siècle de plus grand tireur de son époque.

Pour les auteurs, on retrouve Martin de Strasbourg auteur de *Le maître d'armes ou l'abrégé de l'exercice de l'épée* (1737), Angelo d'Angleterre auteur de *L'École des armes* (1763), Demeuse de Liège auteur de *Nouveau traité de l'art des armes* (1778), Danet (et non Danette ; mais est-ce une indication de la prononciation ?) de Paris auteur de *L'art des armes* (1766).

Reste quelques maîtres d'armes qui ne sont pas des inconnus, puisque cités par Daressy : O'Sullivan fils de Daniel, Teillagorry Directeur de l'École Royale de Paris (et non Talagory), Labadie de Bordeaux (et non Labady), Siguion de Marseilles.

Qui plus est Henri Daressy cite un Brémond qui aurait été maître d'armes à Paris rue du Faubourg-Poissonnière, de 1810 à 1837 : c'est un possible descendant d'Alexandre Picard-Brémond.

Il est deux points communs entre le traité de Brémond et de O'Sullivan qui furent associés. D'une part, les deux traités mentionnent qu'ils ne contiennent pas de gravures ce qui, selon l'avis des deux, ne nuit pas aux explications. D'autre part Brémond et O'Sullivan considèrent que l'apprentissage de l'escrime est relativement bref.

Pour ce qui est du traité de Brémond, l'escrimeur moderne ne sera pas trop dépaysé. Certes, on utilise la tierce plutôt que la sixte ; il y a également quelques termes propres à l'époque : l'épée volante par exemple, pour désigner la simple absence de fer. Pour le reste, ce traité bref demeure très compréhensible et même comble de la modernité, c'est peut-être le premier traité à mentionner et à conseiller le masque. Au niveau des termes, peut être est-il également dans les premiers à parler de une-deux et de une-deux-trois.

Écrit en Italie, Brémond promet qu'à son retour, il pourra proposer un traité plus vaste, si le premier jet agréé au public. Soit que le présent traité ait été mal reçu, soit que Brémond en est été empêché, il n'y a pas eu de suite à cette première publication.

Note d'édition

Concernant la présente version du traité de Brémond, il est important de noter certaines modifications. La graphie a été modernisée : notamment, les « s » ont été rétablis dans leur forme contemporaine, l'esperluette (&) a été remplacée par le « et ». De même, l'orthographe a été modernisée : par exemple, « tems » devient « temps ».

Auteur

Lionel Lauvernay (v1© 2010)

Bibliographie

- Martin, Le maître d'armes ou l'abrégé de l'exercice de l'épée, Strasbourg, 1737
- Domenico Angelo, L'École des armes avec l'explication générale des principales attitudes et positions concernant l'escrime, Londres, R. & J. Dodsley, 1763
- L'Escrime pratique de Daniel Ô Sullivan, Paris, 1765
- Guillaume Danet, L'art des armes, où l'on donne l'application de la théorie à la pratique de cet art ; avec les principes méthodiques adoptés dans nos Ecoles Royales d'Armes (2 tomes), Paris, 1788
- Nicolas Demeuse, Nouveau traité de l'art des armes par Nicolas Demeuse, Paris, 1778
- Pascal Brioist, Hervé Dréwillon, Pierre Serna, Croiser le fer : Violence et culture de l'épée dans la France moderne, éditions Champ Vallon, 2002
- Jacopo Gelli, Bibliographie générale de l'escrime, Milan, Hoepli, 1895
- Egerton Castle, L'Escrime et Les Escrimeurs, Paul Ollendorff, 1888
- Arsène Vigeant, Bibliographie de l'escrime ancienne et moderne, Motteroz, 1882

TRAITE EN RACCOURCI SUR L'ART DES ARMES.

Par le sieur ALEXANDRE PICARD BREMOND.

TURIN
De l'imprimerie d'Igname Soffieti.

Avec permission.

1781

A MONSIEUR ***

Rien n'effacera de mon âme les sentiments de reconnaissance que je dois, MONSIEUR, vos bienfaits multipliés ; dans l'instant où je m'occupais de la manière de donner quelque effort à ce sentiment, le goût décidé pour les beaux arts que j'ai remarqué dans Vous, MONSIEUR, et dans votre Famille m'a fait naître l'idée de mettre en écrit mes réflexions sur l'art des armes ; flatté de Vous avoir Poussé au degré de perfection que vous avez atteint dans cette partie, Mr. Bd. votre intime ami qui y fait de grands progrès sera l'objet de mes soins les plus empressés, toujours animé du désir de Vous prouver l'étendue de cette reconnaissance à laquelle vous mettrez le dernier terme si vous permettez qu'en Vous l'offrant, MONSIEUR, je rende public ce faible Hommage de mes sentiments que je dois à cette raison éclairée qui règle tous les instants de votre vie, et aux précieuses qualités de votre cœur qui font le charme, et le bonheur de tout ce qui Vous environne. Heureux si Vous le recevez comme un témoignage du sincère attachement, et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant Serviteur PICARD BREMOND.

PRÉFACE

Le sieur ALEXANDRE PICARD BREMOND ancien Maître d'armes du Corps d'Officiers de la Légion du Prince de Saubises, ensuite associé du Sieur Ô SULLIVAND, Écuyer, Maître en fait d'armes reçu de l'Académie du Roi à Paris, attaché à la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi qui a été reformé en 1774, désirant faire connaître son talent, a cru ne pas démériter auprès du Public en mettant au jour ce petit traité de l'art des armes, où il traite en raccourci les principes de cet art les plus modernes ; s'il est assez heureux pour que cet Ouvrage mérite le suffrage des Amateurs, il se mettra en devoir de leur donner dans le courant de l'année prochaine un traité plus étendu enrichi des planches pour détailler, et expliquer plus clairement tous les coups d'armes connus et plusieurs d'un nouveau genre.

Le sieur BREMOND a joui dans toutes les Cours, où il s'est présenté, de l'avantage de faire connaître ses talents aux Princes et à la Noblesse en s'escrimant avec les Maîtres qui y étaient attachés, dans un assaut qu'il a fait dans le Pays de Liège avec le Sieur CAVIN ST. LAURENT, un des plus habiles tireurs que l'on connaisse en Europe, ils ont été honorés de la présence d'une partie de la Cour de France, et de tous les Princes, et Lords d'Angleterre qui étaient alors aux eaux de Spa.

Le sieur BREMOND tient de la Cour de France un titre de mérite et le bon d'une pension en récompense de ses services militaires, et d'autres certificats de distinction, ayant pensé que les Amateurs seraient peut-être charmés de connaître les Maîtres qui jouissent d'une plus grande réputation, il les a rapporté ci après.

En Angleterre ANGELO RAIDA, et MOLLARD.

A Paris en fait d'Amateurs le plus fort est Mr. le Chevalier ST. GEORGE qui est, reconnu pour le plus habile. En fait de Maîtres LA BOSSIERE, DANETTE, Ô SULLIVAND, DAGNIELLE, TALAGORY ET VOCOUR.

A Angers Ô SULLIVAND Fils.

A la Cour de Manheim ELERE.

A Strasbourg MARTIN.

A Genève DETALLE.

A Bruxelles le Sieur LE GRAND.

A Liège DEMEUSE.

A Bordeaux LABADY.

A Marseille SIGUION.

A Turin le Sieur JOSEPH PIOVAN, célèbre qui a formé des écoliers de la première force jouissant d'une grande réputation; le désir de l'augmenter encore et l'assurance que lui donne la grande connaissance qu'il a de l'art des armes, lui ont fait faire une démarche des plus hardies, puisqu'il est parti de Turin pour aller tirer à Paris avec Mr. le Chevalier ST. GEORGE qui n'en ayant pas été prévenu ne lui a pas donné cette satisfaction ; ce refus ne doit point diminuer l'honneur que lui fera pour toujours cette démarche.

A Naples ANTOINE PICARDI.

Les estampes sont inutiles, quant un raisonnement est bien détaillé.

TRAITÉ D'ESCRIME

Par le sieur
ALEXANDRE PICARD BREMOND.

CHAPITRE 1.

Des dispositions qu'il faut avoir pour faire bien des armes.

Il faut pour parvenir plus aisément à un degré de perfection en fait d'armes que ceux qui se donnent à ce noble exercice ayant surtout de l'agilité, du nerf, un bon coup d'œil, un bon jarret, qu'ils soient en un mot robustes, et dispos, celui à qui la nature aura refusé quelques-uns de ces avantages, doit tâcher de les acquérir par les exercices de corps, comme l'équitation, la danse, etc., ils en retireront des grands avantages pour la grâce, la force du corps, et pour la santé ; les armes, étant un exercice plus violent, elles paraissent réservées pour les personnes naturellement robustes et dénoués, elles font cependant d'un grand secours pour ceux mêmes qui sont délicats pourvu qu'ils les prennent avec modération, parce que cet exercice développe, et fortifie le corps, inspire du courage à la jeunesse, et leur apprend à défendre vigoureusement leur vie dans l'occasion.

Un jeune homme qui se propose d'apprendre à faire des armes, doit aussi avoir de la docilité, et de la patience afin d'écouter attentivement, et exécuter sans impatience ce que lui indique celui qu'il a choisi pour son maître ; lorsqu'il sait ce choix il faut que, laissant de côté certains ferrailleurs qui ayant usurpé le nom de maître, n'ont jamais donné des preuves de leur capacité, il choisisse un homme qui joigne à des talents connus de la politesse et des manières ; lorsqu'il aura eu le bonheur de le trouver tel, il doit se munir d'une paire de fleurets bien montés, d'un gant, d'une paire de sandales, et d'un masque, cette dernière invention est d'une très grande utilité en ce qu'elle sert à garantir le visage, et éloigner des yeux les coups qui pourraient y arriver lorsqu'on fait assaut, qu'on pare, ou qu'on tire à toutes feintes ; pour parvenir en peu de temps il faut apprendre sans interruption, le temps nécessaire pour acquérir toute la force en fait d'armes est une année, si l'on a des dispositions, et sous un bon maître.

CHAPITRE II.

De la garde, de la marche, et de l'allongement.

Pour se placer en garde avec grâce et avec solidité il faut être droit sur ses jambes ayant le talon droit à la cheville du pied gauche, effacer le corps, avoir la tête haute et aisée, regarder en face son adversaire, avoir le bras gauche pendant le long de la cuisse, et le bras droit pendant aussi à la distance d'un pied et demi de la cuisse, de manière que la pointe de l'épée se trouve à cinq pouces de terre ; pour passer de cette position à la garde, il faut l'épaule gauche bien effacée, élever le bras gauche en demi cercle au dessus de l'oreille, et le bras droit à la hauteur de la garde, plier sur les deux jarrets, détacher le pied droit et le porter à niveau de terre à la distance de deux semelles plutôt plus que moins, de manière que le genou gauche se trouve directement au-dessus de la pointe du pied gauche, et le genou droit au dessus de la boucle ; il faut que tous ces mouvements qui paraissent séparés entre eux dans la démonstration ne fassent pourtant qu'un temps dans l'exécution ; il faut faire attention en marchant, et en rompant de conserver ses positions, c'est-à-dire que le corps ne doit point chanceler, et que la distance doit toujours être la même entre les deux pieds ; pour s'allonger je suis d'avis que l'on fasse un ensemble de deux mouvements dont le premier se fait en détendant vivement l'avant-bras, et le jarret gauche, élevant bien la main, les ongles en haut, la main gauche

à deux doigts de la cuisse; dans cette position après avoir bien ajusté le bouton à son but il faut porter le pied droit dans la ligne une semelle et demi plus loin que dans la garde et c'est le second mouvement, qui cependant doit paraître n'en faire qu'un avec le premier ; pour se remettre en garde il faut dans un seul mouvement plier le jarret gauche, élever la main gauche, et remettre la droite dans la position de la garde en quarte qui exige que le bras soit tendu sans raideur, et le coude en dedans, que le pommeau du fleuret se trouve en droiture de la mamelle droite, et que le bouton ne regarde jamais plus haut que le tétou ou plus bas que la dernière côte de l'adversaire ; cet exercice ne saurait être trop répété puisqu'il donne la solidité et la grâce qui sont les deux choses qu'un bon maître doit tâcher de réunir dans son écolier.

CHAPITRE III.

Des corps droits.

Un écolier qui veut parvenir à un certain degré de force, ne doit pas se laisser emporter par le désir d'apprendre tous les jours des choses nouvelles, parce que passant ainsi superficiellement sur tous les principes il ne ferait jamais un tireur même médiocre, on ne saurait donc assez recommander à un maître d'y faire attention ; il doit surtout s'attacher pendant longtemps à faire tirer bien les coups droits, et voici les avantages qu'on en retire infailliblement, c'est que l'écolier parviendra par là à se développer, à ajouter son coup, à se former un bon coup d'œil, à tomber bien à plomb, c'est, dis-je, par l'exercice des coups droits que l'on peut acquérir cet ensemble et cette vitesse qui sont l'utile et le brillant des armes. Ils se tirent soit dessus, soit dedans les armes ; dessus les armes en tenant la tête naturellement bien à droite, dedans les armes en opposant un peu en quarte sur les armes, et tournant la tête naturellement ; il faut soit dans l'un soit dans l'autre coup que l'avant-bras arrache le corps, de manière que le bouton soit parvenu à son but avant que le pied droit touche terre, principe que l'on doit appliquer à tous les coups d'armes.

CHAPITRE IV.

Des dégagements.

Les dégagements faisant partie de tous les coups d'armes, si j'excepte les coups droits, il est essentiel de les bien faire ; il y en a deux principaux, et qui sont la base de tous les autres, savoir dessus les armes, et dans les armes. Pour faire le dégagement sur les armes il faut se placer bien en garde, engager le fer de quarte à cinq pouces de la monture de l'adversaire, donner par conséquent très peu de fer, après quoi il faut passer le bouton dessus en lui faisant faire le plus petit mouvement possible, ajuster bien son coup, le coup étant parvenu à son but il faut se relever l'épée engagée dessus les armes, passer légèrement le bouton dedans, et après avoir achevé se remettre bien en garde ; soit dans l'un soit dans l'autre dégagement le corps doit être ferme, et ne faire absolument aucun mouvement que le dégagement ne soit fait, il faut alors que l'avant-bras arrache le corps et que le bouton aie atteint la mamelle droite de l'adversaire avant que le pied droit soit arrêté, faisant attention que la main soit bien élevée et tournée les ongles en ce que l'on fera avec plus de facilité en lâchant un peu le petit doigt lorsque le bouton est à son but ; il faut dans tous les coups d'allongement que le corps soit droit sur les hanches et éviter qu'il y aie de la raideur dans les membres surtout dans l'épaule droite qu'il faut lâcher le plus qu'on peut.

CHAPITRE V.

Le une-deux, une-deux-trois.

Les une-deux, et une-deux-trois étant ce que l'on peut opposer de mieux à des parades simples, il est à propos de donner des règles sûres pour tirer ces feintes de manière à éviter les inconvénients qui arrivent ordinairement à ceux qui les tirent à tout propos, et sans les précautions nécessaires.

L'une-deux se tire soit dessus, soit dans les armes. Pour tirer l'une-deux dans les armes il faut engager l'épée de quarte passer légèrement le bouton dessus les armes, et le filer jusqu'au coude de l'adversaire qui venant alors à la parade de tierce donne en quarte le jour nécessaire pour revenir dans les armes, et achever l'une-deux.

Pour tirer l'une-deux sur les armes il faut engager l'épée sur les armes, marquer un dégagement dedans si l'adversaire vient à la parade de quarte, il faut en faisant un second dégagement revenir dessus les armes, et achever ainsi vivement l'une-deux.

L'une-deux-trois dérive, et est une suite de l'une-deux dont elle ne diffère qu'en ce qu'elle est composée d'un dégagement de plus ; cette feinte peut surtout se faire sur la marche de celui qui attaque, et qui pare au simple. Ces feintes doivent se marquer de pied ferme, et seulement de la pointe, et du poignet ; car en les marquant du bras on donnerait à son adversaire un jour pour tirer un coup d'arrêt que l'on prévient si en marquant ces feintes on a attention d'élever la main, et d'opposer le talon de l'épée ; ces bottes ne peuvent guère avoir leur effet que sur un tireur qui se sert de parades simples qui feront la matière du Chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

Des parades simples.

Les parades simples étant la base des autres, et étant essentiel de les savoir bien pour exécuter ensuite les doubles avec la justesse et la précision nécessaire, il est indispensable de s'y arrêter un peu, afin de donner pour les former les règles, et les principes que l'expérience m'a démontré être les meilleures.

Il y a six parades que l'on appelle simples parce qu'elles vont directement au fer, savoir la parade de quarte, de tierce, de demi-cercle, d'octave, de prime, et de sous-prime qu'on appelait autrefois quinte.

Pour bien former ces parades il faut tenir ferme son épée depuis la garde jusqu'à la pointe, que le corps soit bien effacé sur la partie gauche, et qu'il n'ait absolument que le poignet, et l'avant-bras qui agissent.

La parade de quarte se forme en tournant le poignet les ongles en l'air et l'opposant d'environ quatre pouces sur la gauche, il faut raccourcir un peu le bras, et soutenir la pointe vis-à-vis l'estomac de son adversaire afin d'être prêt à rendre la riposte.

Pour former la parade de tierce il faut tourner la paume de la main contre terre, parer du tranchant du dedans, tendre le bras sans raideur, soutenir la pointe au corps afin d'être en état de riposter droit en tierce.

La parade du demi cercle doit être formée au dedans des armes avec le tranchant du dedans, et du fort de l'épée, il faut tenir le poignet à la hauteur du menton, tourner les ongles en dessus, opposer bien le talon du dedans de l'épée dont la pointe doit être basse, et soutenue du fort au faible, et conserver assez de flexibilité dans l'avant-bras soit pour rendre la riposte du tac au tact, soit pour doubler plus aisément lorsqu'il en est besoin.

La parade d'octave se forme en tenant la main en quarte, poignet élevé et la pointe basse, en opposant le talon du tranchant du dehors, soutenant bien la lame du fort au faible, le corps un peu plus sur la partie gauche, et le bras un peu plus plié que dans la garde ordinaire.

Pour former la parade de prime il faut lever la main droite à l'hauteur de la bouche, tourner les ongles tout-à-fait vers soi, tenir le coude plié, le corps bien effacé sur la partie gauche, dans cette position parer du

fort du tranchant du dehors, opposer bien le talon, et soutenir la pointe au corps pour rendre aussitôt la riposte, on voit aisément que cette parade se fait au dedans des armes.

Pour la sous-prime soit quinte les positions sont exactement les mêmes, et elle ne diffère de la prime qu'en ce qu'il faut dans la quinte parer du tranchant, opposer le talon du dedans, qu'elle se fait au dehors des armes.

Quoique ces deux dernières parades de prime, et de sous-prime ne soient plus guère en usage, je les regarde cependant comme très propres pour parer les bottes basses ; combattre tous jeux à bras raccourci, et sans principe, faisant attention, lorsqu'on se trouve vis-à-vis un adversaire de cette espèce, de serrer la mesure sur la parade, car si l'on rompait, on courrait risque de recevoir quelque botte d'aventure, l'avantage que l'on a en serrant sur de pareils tireurs c'est que n'ayant pas assez de connaissance il restent embarrassés au point qu'ils ne savent plus que faire.

Quoique avec les autres parades simples on pare difficilement des feintes bien marquées, je suis cependant d'avis que celui qui les formant exactement les livrait, et les ferait succéder les unes aux autres, comme dans un seul mouvement pourrait soutenir des attaques vives et bien conçus. Il faudrait pour cela que celui qui a formé la parade quarte, reprît bien le demi cercle, formasse l'octave, et revînt à la parade de quarte presque dans un seul temps, ce qui ne peut s'acquérir que par un grand exercice, et une longue pratique ; pour tromper ces quatre mouvements il faut marquer une-deux, la feinte sur le poignet, et redégager sur les armes.

CHAPITRE VII.

Du contre, et des changements d'épée.

L'expérience m'a fait considérer les parades de contre, comme les meilleures, je les propose donc aux amateurs comme telles, et j'ose me flatter qu'ils seront de mon sentiment s'ils veulent s'attacher à les exécuter dans la précision qu'elles exigent, et s'il parviennent à y joindre les changements d'épée, et à les exécuter avec la vitesse qu'exige ce mouvement, je ne doute point qu'ils aient alors acquis ce degré de force qui est ordinairement le fruit d'un long exercice sous un bon maître.

Pour faire usage de la parade du contre il faut être ferme en garde, le corps ne devant faire aucun mouvement, avoir l'avant-bras souple, et se bien persuader que le poignet seul doit travailler en forme cette parade dans le temps que l'adversaire tire son coup en dégageant soit de quarte en tierce, soit de tierce en quarte ; pour bien exécuter ces parades sitôt qu'il dégage pour tirer, il faut dégager subtilement dans le même temps en faisant un petit cercle très près de sa lame, et former la parade avec la plus grande vivacité en soutenant bien la lame depuis la garde jusqu'à la pointe qui doit toujours se trouver en ligne du corps, on ne saurait assez apprécier la valeur et la sûreté de cette parade.

Comme un poignet vif, et une pointe légère pourraient aisément tromper la parade du contre dégageant par le contre du contre, c'est-à-dire, si l'adversaire continuait son dégageant plusieurs fois, et plus vivement qu'on ne pourrait faire, alors pour déranger cette opération, en cas qu'on ne se servit pas assez de vivacité dans le poignet pour arrêter sa pointe avec la même parade du contre, il faudrait avoir recours à la parade du cercle, mais mieux encore aux changements d'épée, rompent absolument tous les desseins que l'adversaire aurait pu former sur la parade à laquelle il s'attendait ; une autre avantage que l'on retire infailliblement des changements d'épée c'est que l'adversaire qui poursuit avec vivacité le mouvement qu'il a commencé se trouvant tout d'un coup arrêté par un mouvement contraire, ne peut qu'en être ébranlé de manière à se découvrir, et à donner jour à une bonne riposte.

On sera parvenu à exécuter bien les changements d'épée lorsque dans l'instant qu'on forme la parade de quarte soit par un contre soit par un double-contre, on passera à celle de tierce sans quitter pour ainsi dire le fer, et ainsi de la parade de tierce à celle de quarte, on conçoit qu'il faut pour cela avoir un poignet vif et dénoué, et pour l'avoir il faut l'exercice, ces mouvements doivent s'exécuter un peu hors de mesure.

Quand après un contre ou un changement on a formé la parade de quarte, si l'on ne veut pas riposter par une botte droite on peut jeter un coupé sur pointe ; si on a formé la parade de tierce et qu'on ne veuille pas riposter droit, on peut jeter un coup de seconde, ou marquer feinte seconde, et tirer sur les armes ; si après qu'on a paré quarte l'adversaire craint la riposte de quarte, et qu'en se remettant en garde il force la lame, il faut alors en raccourcissant un peu. le bras dégager par dessus la pointe de l'adversaire et tirer à fond, c'est ce qu'on appelle un coupé, pour bien le jeter il faut toujours montrer le bouton en ligne de l'estomac de l'adversaire, et l'achever de cette manière, c'est le moyen de ne pas toucher la botte au visage; si l'adversaire pare le coupé par tierce on peut étant fendu se servir du coup de reprise en seconde, se relever en ligne de quarte, et rentrer droit.

Pour bien exécuter le coup de reprise en seconde il faut sur la parade de tierce raccourcir l'avant-bras de manière que la main tournée en tierce présente le pommeau vis-à-vis l'œil droit, tenir la pointe basse, la filer le long et par dessous le coude de l'adversaire afin que la botte puisse arriver entre l'aisselle, et le téton droit qui est le but auquel on doit la diriger, cette reprise exige beaucoup de légèreté et de justesse, il faut par conséquent l'avoir pratiqué quelque temps pour la posséder de manière à s'en servir sans risque quand l'occasion s'en présente.

CHAPITRE VIII.

De la connaissance du tact, et de la mesure.

La connaissance du tact est un point essentiel dans les armes, elle ne peut s'acquérir que par un exercice très long, et en combattant toute sorte de jeux ; elle est surtout très utile quand on a à faire à un adversaire qui donne le fer, en ce qu'elle sert à faire connaître ses desseins et par conséquent à les prévenir, pour tirer de cette connaissance tous les avantages dont elle est susceptible, il est nécessaire de l'accompagner d'un bon point de vue.

La connaissance de la mesure n'est pas moins nécessaire, rien en fait d'armes, n'est au dessus de l'avantage qu'il y a à y entrer, et en sortir à propos, on est dans la mesure lorsqu'en se fendant, selon les règles que j'ai prescrites dans le Chapitre premier, on atteint son adversaire de manière que le fleuret puisse encore former un demi cercle, lorsqu'il est arrivé à son but, on est hors de mesure lorsque l'adversaire est obligé pour toucher de serrer la mesure avant que d'allonger son coup d'épée. Comme on ne peut pas donner des règles assez précises touchant cette connaissance, je conseille à ceux qui désirent l'acquérir, de tirer souvent avec des gens habiles ; cet exercice leur vaudra plus que toutes les explications que l'on pourrait employer pour la leur procurer,

CHAPITRE IX.

Des froissement, croisement, liement, et remise d'épée.

Le froissement est un mouvement vif du poignet qui sert à déranger l'épée de l'adversaire, il s'exécute soit dessus, soit dedans les armes ; dessus en tournant vivement la main de tierce, et parant du fort au faible, et du tranchant du dedans par un mouvement sec du poignet ; dans les armes en opposant avec la même vivacité le talon du tranchant du dedans, ayant soin de soutenir toujours la pointe au corps afin d'être mieux en état de tirer droit, et de profiter ainsi de l'instant, où par un froissement bien exécuté on a forcé son adversaire à se découvrir.

Pour exécuter un croisement il faut engager l'épée de quarte, et dans l'instant que l'adversaire vous montre un coup droit, tourner la main de tierce, passer la pointe par dessus la main, parer du fort au faible,

et du talon du tranchant du dedans de la lame en tendant l'avant bras de manière que la botte arrive entre l'aisselle, et la hanche droite qui est la véritable ligne en dehors des armes il faut ensuite se remettre en garde à l'épée de quarte, après l'avoir ainsi exécuté deux ou trois fois, il faut pour surprendre l'adversaire lui faire la feinte du croisement, et si sur la feinte il dégage pour tirer sur les armes, il faut parer par un froissement en tierce, et rentrer droit. L'avantage de ces deux mouvements est infini en ce que si vous ne faites pas sauter l'épée de l'adversaire vous l'ébranlez au moins et vous le découvrez plus qu'il ne faut pour entrer aisément sur lui.

Pour faire le liement d'épée il faut être bien en garde, le corps bien effacé sur la gauche, engager l'épée en quarte, et saisir l'instant où l'adversaire vous montre un dégagement pour lui lier son épée par un contre, ou par un double contre s'il continue le dégagement, il faut dans l'exécution de ce mouvement que les ongles soient un peu plus basses que dans la garde de quarte, et ne les retourner en l'air que lorsque, après avoir formé la parade en soutenant la pointe dans la ligne, on élève la main au dessus de la tête pour rendre la botte à son but ; ce coup bien exécuté est très brillant, et est d'un grand secours lorsqu'on a à faire à un adversaire qui a la pointe légère, il s'exécute également en tierce si l'on est engagé sur les armes, et si l'adversaire pare tierce, on peut lui tirer la reprise de seconde comme elle est détaillée sur la fin du sixième Chapitre.

Pour exécuter une remise d'épée il faut lorsqu'on a tiré un coup bien à fond soutenir l'épée, et feindre par un petit mouvement de la tête de se relever, si l'adversaire quitte le fer, il faut saisir cet instant pour lui rendre la botte au corps ; on s'en sert avec avantage sur un adversaire qui après avoir paré quitte le fer pour riposter lentement, ou ne riposte pas du tout, il est aisé de conclure de là que si l'on n'est pas vif dans ses ripostes, il faut au moins soutenir les parades et ne pas quitter le fer.

CHAPITRE X.

Des coups d'arrêt, et coups de temps.

On appelle coup d'arrêt toute botte rendue de pied ferme sur un homme qui se découvre dans sa marche, on peut l'arrêter par un dégagement, si en serrant la mesure il force la lame, et un coup des plus brillants.

Le coup de temps diffère du coup d'arrêt en ce que on rend ce dernier de pied ferme, et que pour tirer le coup de temps il faut se fendre jusqu'à la gorge ; il diffère encore en ce que le coup d'arrêt se tire sur la marche de l'adversaire, et que le temps se prend à son pied levé ou lorsqu'en formant quelque feinte de pied ferme il se découvre, comme sur les changements d'épée, les une-deux, les une-deux-trois ; un autre coup d'arrêt qui est très brillant, lorsqu'un adversaire tire un coup forcé sur les armes, en élevant bien la main opposant le talon de quarte, portant le pied gauche une semelle sur la gauche ; dans cette position il faut diriger la pointe au téton droit de l'adversaire ; rien n'est plus difficile que de tirer avec justesse et précision ces deux coups d'armes, et il n'appartient qu'à ceux à qui l'habitude et l'expérience dans les faits d'armes ont formé ce coup d'œil juste, et donné cette précision si nécessaire pour ces bottes de les exécuter ; aussi je ne conseillerai jamais à un maître de les donner à un élève qui commence seulement à faire assaut parce qu'il risquerait de s'y livrer trop et de négliger les parades ; il faut que celui qui tire les coups d'arrêt, ou de temps ne soit touché en aucune façon, car s'il l'était, son coup serait nul, et ce ferait un coup fourré, hors il n'est pas besoin pour faire de pareils coups d'apprendre, ni d'avoir appris.

Pour éviter tous ces Coups de temps, et d'arrêt il faut avoir attention de tenir toujours son épée devant soi, de ne pas se découvrir trop en faisant des feintes, de ne pas faire des attaques trop forcés de pied ferme ou en marchant, d'être toujours prêt à une parade prompte et ferme du contre dégagement ou du cercle, et de ne former jamais le dessein de tirer un coup d'épée sans avoir celui de revenir promptement à la parade.

CHAPITRE XI.

De l'épée volante.

On appelle être en garde à l'épée volante lorsqu'on ne donne point de fer, il faut pour se servir avec avantage de cette garde être ferme sur ses jambes, et hors de mesure, avoir l'avant-bras bien souple et flexible le coup d'œil fin, le poignet vif puisqu'il faut presque toujours venir à la parade par des doubles, et même des triples contre. Il faut faire jouer l'avant-bras, se servir pour engager son adversaire à l'attaque par des appels du pied droit, lui donner quelque jour, s'il donne dans le piège il faut lorsqu'on a paré serrer la mesure en faisant succéder les reprises avec tant de vivacité que l'adversaire en soit du moins fort ébranlé, ayant soin de se remettre en garde hors de mesure, et d'avoir l'œil attentif sur les mouvements de l'adversaire pour en profiter à propos ; cette garde est très propre à démonter un homme qui est accoutumé à donner le fer puisque c'est lui ôter la base sur laquelle il aurait fondé tous ses desseins ; quoique je me sois moi-même très bien trouvé de cette garde dans une affaire sérieuse que j'ai eu dans une Ville de garnison en France, je ne la conseille pourtant qu'à des gens qui joindraient aux facultés, dont j'ai parlé au commencement de ce Chapitre, une profonde connaissance de l'art des armes, puisque celui qui s'en sert, doit fans le secours du tact démêler les desseins de son adversaire.

La petite marche triplée doit se faire hors de mesure l'épée volante pour ébranler un adversaire, et lui tomber de deux ou trois coups de reprise sur le corps sans se relever ; cette marche se fait en levant le pied droit de deux pouces, et le pied gauche ensuite, et serrant d'une demi-semelle chaque mouvement de pied, et conservant le plomb sur ses jarrets.

On sait qu'un payeur qui a la connaissance du tact pour parer soit en quarte, ou en tierce, ou en demi-cercle, ou d'octave, ou prime, ou sous-prime, du contre de quarte, ou contre de tierce, ou double contre, ou triple, en tierce, ou en quarte ou en demi-cercle, doit riposter du moment qui trouve le fer, c'est le vrai moyen de se perfectionner en peu de temps, attendu qu'il y a plus de difficulté de trouver un bon pareur, qu'un bon tireur ; celui qui possède les parades a le temps par la réflexion de choisir, et former une bonne attaque.

La plupart des plus grands maîtres en cet art n'ont souvent que deux ou trois coups favoris à la main, et quelques parades rassemblées en un seul temps.

CHAPITRE XII.

De la muraille.

La muraille est un très bon exercice pour acquérir l'ensemble, la légèreté de la main nécessaire, former les dégagements ; voici en raccourci les règles que l'on doit suivre pour tirer à la muraille avec solidité et avec grâce.

Il faut se placer tous les deux en garde, remettre ensuite le talon droit à la cheville du pied gauche, dans cette position se découvrir en portant le bras droit en dehors, celui qui doit tirer le premier, prend alors sa mesure en se fendant sur celui qui doit parer, mais sans le toucher, et après qu'il s'est remis dans la position dont il est parti, tous les deux saluent en tierce, en quarte, et tombe en garde en quarte, en formant une espèce de moulinet, alors celui qui a pris sa mesure doit engager son épée au fort et tenant la pointe légère, dégager subtilement au dessus du poignet, sitôt le dégagement fait élever bien la main, et tirer droit au corps de l'adversaire à la parade duquel il doit céder ; ayant ainsi tiré dix ou douze dégagements simples il se remettra droit, le talon droit à la cheville du pied gauche, l'autre prendra sa mesure, et il feront le salut comme ci-dessus. Cet exercice s'appelle la muraille, parce qu'après qu'on a pris sa mesure ou sa distance, on ne doit nullement remuer le pied gauche ni le corps, toujours tirer de règle soit au dedans soit au dehors des armes par des dégagements simples que l'on pare par tierce et quarte, ne jamais faire des feintes ni de

faux mouvements, comme font quantité de gens qui, n'ont de l'art des armes que l'idée présomptueuse d'en savoir quelque chose. Un maître doit mettre un écolier à cet exercice dès qu'il possède bien ses positions soit parce que cela sert à le développer, soit parce que cet exercice en l'amusant rallume en lui le désir de se perfectionner dans les armes, que les commencements ennuyeux et fatiguants de cet art auraient pu ralentir.

CHAPITRE XIII.

De l'assaut.

Ce que l'on appelle assauts n'est autre chose qu'un assemblage de tous les coups, et de toutes les parades dont nous avons parlé jusqu'à présent, il faut avant que de s'y exposer avoir acquis assez de connaissance pour parer à temps les coups, et savoir tromper les parades de son adversaire; il faut poser pour principe certain dans les armes qu'il n'y a point de botte qu'on ne puisse parer, et point de parade qu'on ne puisse tromper.

L'assaut est ordinairement précédé du salut ; pour le faire avec grâce il faut se placer droit sur ses jambes selon la première position, avoir son chapeau sur la tête, tomber en garde sans bruit, battre deux appels en ôtant son chapeau de la main gauche, reprendre la première position, la main droite élevée au dessus de la tête et la gauche le long de la cuisse gauche, porter le pied gauche deux semelles en arrière, plier les jarrets, avoir la main gauche fort haute, la droite basse, battre deux autres appels, remettre la cheville du pied gauche au talon droit, et là après avoir de nouveau baissé la main gauche le long de la partie gauche, et élevé la droite au dessus de la tête saluer en tierce, en quarte, et se placer en garde en remettant son chapeau, ce qu'il faut faire hors de mesure crainte de surprise, avoir une scrupuleuse attention sur les mouvements de l'adversaire soit pour ne pas suivre les faux mouvements qu'il pourrait faire pour ébranler, soit aussi pour connaître ses desseins, dont il faut toujours se méfier ; il y a un grand avantage à se tenir hors de mesure pour parer, et à n'y entrer que lorsqu'on a formé un bon dessein, et qu'on est bien prêt à la parade. Celui qui se sent le plus faible ne doit pas attendre l'attaque de son adversaire, parce qu'il serait presque sûr d'être touché ou sur le coup ou par des reprises, il faut au contraire qu'il attaque aussitôt son adversaire coup sur coup et qu'il emploie l'attaque la plus violente, parce que l'ayant une fois ébranlé, il lui sera plus aisé de se défendre et de l'attaquer de nouveau, lorsqu'il en verra l'occasion favorable. Il faut toujours fournir bien les coups d'épée, c'est-à-dire, les tirer bien à fond, les bien soutenir pour gêner la riposte, être prompt à se relever dans la ligne, chose essentielle et sans laquelle on n'éviterait pas les ripostes les plus lentes.

Si l'on réussit à rencontrer le fer en quarte, ou en tierce, en demi cercle, ou en octave, en prime, ou sans prime, ou par quelque parade du contre il faut rendre la riposte du tact au tact, et aussi vivement qu'il est possible en quittant le fer le moins que l'on peut.

Je vais donner un exemple d'une attaque violente, mais qui exige un grand exercice dans celui qui veut s'en servir, pour qu'il puisse l'exécuter avec toute la vitesse et la précision possible. Il faut en attaquant vivement d'un coup de quarte tirer bien à fond étant fendu, si l'adversaire pare quarte, jeter un coupé sur les armes, si l'adversaire pare tierce, se servir du coup de reprise en seconde, après cet essai de deux ou trois bottes se relever en quarte, et le bouton en ligne de la mamelle droite de l'adversaire, et sur le mouvement de marche qu'il pourrait faire entrer droit la main élevée au dessus de la tête, et soutenir le coup sur son but. On peut rendre cette attaque inutile au moyen d'un changement d'épée en tierce, et en jetant aussitôt un coup de seconde ; si l'adversaire tire un coup sur les armes, il faut parer par un changement d'épée en quarte, ou par un contre de quarte tirer droit, ou jeter un coupé à la retraite ; si engagé sur les armes il tire un dégagement, il faut parer par un contre de tierce, jeter le coup de seconde qui est une bonne botte, ayant soin pour former le contre de tierce d'être un peu hors de mesure pour ne pas risquer de ramener le coup à la figure ; si l'adversaire marque des une-deux, on peut changer l'épée et riposter du tact au tact, ou se servir du demi

cercle, et de l'octave en soutenant bien la pointe pour rendre aussitôt la riposte au flanc, on pourrait parer un contre dégagement dans les armes par un double demi-cercle, mais comme l'on risquerait de ramener la botte au flanc, il vaut mieux, si on ne trouve pas le fer après le premier tour, reprendre le contre de tierce, ou de quarte, et faire un changement d'épée en serrant plutôt la mesure.

Comme pour savoir faire des armes, il savoir combattre toute sorte de jeux il n'est pas hors de propos de parler des différentes gardes, et de la manière de les attaquer.

Sur un adversaire qui a la garde partagée, il faut tirer des coups droits avec tout l'ensemble, et la vitesse possibles ; s'il une garde haute, et qu'il pare simple, il faut les une-deux, et s'il vient à la parade du demi-Cercle la tromper en coupant sur son poignet et lui rendant la botte au flanc, ou marquer feinte seconde, et tirer droit, s'il pare demi cercle, et octave il faut revenir à la parade quarte, doubler, marquer une-deux, la feinte sur le poignet, re-dégager sur les armes, et après avoir achevé le coup se relever promptement à l'épée de quarte.

Sur une pointe extraordinairement légère il faut employer les liements d'épée en tierce et en quarte en observant les règles prescrites à cet égard dans le Chapitre huitième.

Sur une garde tendue on a les froissements ; sur un adversaire qui tend la pointe on doit se servir des croisements, s'il se découvre en marquant ses feintes, on a les coups de temps, s'il se découvre dans sa marche les coups d'arrêt, s'il quitte le fer après parade sans rendre la riposte, on a les remises d'épée ; j'ai expliqué tous ces coups dans leur lieu, j'y renvoie donc ceux qui en voudront faire usage, afin qu'ils observent les règles qui sont nécessaires pour les bien exécuter.

On pourra se servir avec avantage de l'épée volante sur un adversaire accoutumé à donner le fer pourvu qu'on suive les règles que j'ai données pour cette attaque. Pour se former de bonnes attaques, et apprendre à employer les parades à propos il faut tirer et parer souvent à toutes feintes.

L'expérience m'a prouvé que les parades de contre, double-contre, et les changements d'épée sont ce que l'on peut employer de mieux contre toutes sortes de jeux, et si j'ai eu le bonheur de former des écoliers de la première force, c'est par un grand exercice de ces parades que je leur ai fait exécuter quasi corps-à-corps, parce que les ayant bien formées de près ils les forment avec une bien plus grande facilité lorsqu'ils ont à faire à un adversaire qui les attaque dans la mesure. Telles sont mes réflexions sur l'art des armes, le désir d'être utile m'a encouragé à les mettre sous les yeux du Public.

Au retour de Naples le Sieur BREMONT donnera un traité plus étendu.

On trouvera de ces Traités chez l'Auteur en Rue Neuve, et chez le Sieur PIOVAN.

FIN.